

Programme de signalisation FQMHR

1- Admissibilité

Pour être admissible au programme de signalisation de la FQMHR, une organisation doit être un nouveau membre en règle de la fédération.

2- Catégorie admissible

- Nouveau membre Parc récréatif

3- Critères d'admissibilités

- Signature de l'Entente entre la Fédération Québécoise des Motos Hors Route (FQMHR) et le membre « Parc récréatif » affilié à la FQMHR;
- Respecter la signalisation obligatoire tel que prévue au cahier de signalisation FQMHR.
- Faire la preuve que l'organisme fait la promotion de la FQMHR (affichage du logo sur les cartes, sur le site web ou sur le terrain, partage des publications Facebook, etc.)

4- Modalités de financement du projet

La FQMHR paie les panneaux de signalisation obligatoires selon le guide de signalisation FQMHR.

ENTENTE ENTRE
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MOTOS HORS ROUTE (FQMHR)
ET
LE MEMBRE « PARC RÉCRÉATIF » AFFILIÉ À LA FQMHR

ENTRE :

ET

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MOTOS HORS ROUTE (FQMHR)

7665, boulevard Lacordaire

Montréal, Québec

H1S 2A7

Par la présente, les parties ci-dessus mentionnées conviennent de ce qui suit

Objet :

La présente entente porte sur la signalisation obligatoire que doit installer le nouveau membre Parc récréatif qui s'affilie à la Fédération.

Considérant que :

La FQMHR subventionne la signalisation obligatoire pour la pratique de la moto hors route du Parc récréatif à circuit fermé qui s'est affilié à celle-ci.

Il est convenu que :

Advenant une fermeture définitive de ses installations ou que le membre Parc récréatif ne soit plus membre en règle de la FQMHR, il devra retourner à ses frais tous les panneaux de signalisation payés par la FQMHR à celle-ci.

Signatures

(Membre)

Date

(Titre)

Frédéric Lajoie

Date

Directeur général FQMHR

FQMHRFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES MOTOS HORS ROUTE**COMMANDE DE SIGNALISATION****2025****EN PARC RÉCRÉATIF,
LE PARTICIPANT
S'ENGAGE À :**

- 1 S'enregistrer dès son arrivée
- 2 Ne pas être sous l'effet d'alcool ou de drogues
- 3 Porter son casque en tout temps sur le site
- 4 Avoir l'équipement au complet lors de la pratique sur la piste
- 5 Ne jamais prendre de passager sur son véhicule
- 6 Circuler en 1^{ère} vitesse jusqu'à l'entrée de la piste
- 7 Respecter les zones d'entrée et de sortie de la piste
- 8 Toujours faire le tour complet du circuit
- 9 Ne jamais traverser la piste à angle droit
- 10 Se retirer sur le côté de la piste lors de chute ou d'arrêt
- 11 Être respectueux envers les autres utilisateurs et l'environnement

**BONNE PRATIQUE
ET SOYEZ PRUDENT**

FQMHR

FQMHR
SAVOIR
S'AVENTURER**ZONE D'ACCÈS**
PARC RÉCRÉATIF**SOIS
HORS ROUTE
PAS DANS
LE CHAMP
!**

soishorsroute.ca

**CARTE
OBLIGATOIRE
SAISON 2018**
FQMHR**JOINS-TOI
À LA
COMMUNAUTÉ!**
membres.motoignite.ca**NIVEAU SONORE
MAXIMUM
98 dBA**
maximum 100 dBAFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES MOTOS HORS ROUTE
4475 Route de la
Saguenay
514 739-9818**ÉQUIPEMENT
OBLIGATOIRE****PARCS
RÉCRÉATIFS****WWW.S-PACESIGN.COM****S-SPACE**
NS
SIGNALÉTIQUE



INDEX

IDENTIFICATION DE VOTRE CLUB**1****PROCÉDURE POUR LA RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE****2****A****POTEAUX ET ACCESSOIRES****3****B****PANNEAUX SPÉCIAUX****4****C****SIGNALISATION RÉGULIÈRE****6****D****AUTRES PRODUITS****9****E****PORTAIL****STRUCTURE ET QUINCAILLERIE****10****VISUEL****11****F****RÈGLEMENTS****STRUCTURE ET QUINCAILLERIE****12****VISUEL****13****SOMMAIRE DE VOTRE COMMANDE****14**



IDENTIFICATION DE VOTRE CLUB

COORDONNÉES DU CLUB

Nom du club	<input type="text"/>		
Numéro du club	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Ville	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Personne ressource	<input type="text"/>
Téléphone 1	<input type="text"/>	Téléphone 2	<input type="text"/>
Fax	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>
Autres détails	<input type="text"/>		

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom du commerce	<input type="text"/>		
Personne contact	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Ville	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>

Svp ne pas indiquer l'adresse d'un casier postal et assurez-vous de la présence d'une personne contact sur place.
AUCUN APPEL POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS NE SERA EFFECTUÉ.

PROCÉDURE POUR LA RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE

Procédure à suivre lors de la livraison

Les papiers d'expédition comprennent le bon de livraison d'S-space signalétique et celui du transporteur. Celui que vous signez étant celui du transporteur, il est très important de **vérifier le nombre de colis sur la palette avant d'apposer votre signature** sur ce document car celle-ci atteste que vous avez bien reçu tous les colis. C'est la première chose à faire au moment de la réception de votre commande.

S'il manque un colis, vous l'indiquez sur le bon de livraison du transporteur et communiquez avec S-space immédiatement!

Une fois cette vérification faite, déballez les colis et **vérifier si les quantités de chaque modèle** correspondent aux quantités **inscrites sur le bon de livraison** (feuilles bleues).

**S'IL MANQUE QUELQUE CHOSE,
APPELÉZ SANS TARDER!**

Votre commande est préparée avec le plus grand soin. S-Pace signalétique met en application plusieurs mécanismes de contrôle à toutes les étapes de production afin que celle-ci soit complète.

Toute réclamation doit nous être signalée dans les 10 jours suivant l'expédition de votre commande.

Passé ce délai, il devient difficile voire impossible de retracer la marchandise manquante et d'établir une réclamation auprès du transporteur.

**Truc &
astuce**

Lors de la réception de votre commande,
VEUILLEZ COMPTER LE NOMBRE DE PAQUETS
remis par le transporteur.



En cas de différence avec le nombre inscrit sur le papier du transporteur, faites la correction sur le papier avant de signer et de laisser le chauffeur.

Note importante concernant les frais de livraison

Les frais de livraison vous seront facturés. Notez que certains frais additionnels peuvent vous être facturés ultérieurement s'ils sont requis lors de la livraison :

- Frais de deuxième livraison
- Frais d'entreposage
- Frais de petit camion
- Frais de livraison intérieure
- Frais de «tailgate» (ou porte à rabattement arrière)

section
A
POTEAUX DE SIGNALISATION ET ACCESSOIRES

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
PU208		Poteau de signalisation en acier galvanisé 8 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		40.50\$	\$
PU205		Poteau de signalisation en acier galvanisé 5 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		25.45\$	\$
PU204		Manchon de 4 pieds pour poteau de 8 pieds ou 5 pieds		20.30\$	\$
AMP2		Accessoires pour panneaux/poteaux Quincaillerie nécessaire à l'installation d'un panneau sur un poteau.		5.00\$	\$
AMM2		Accessoires pour poteaux/manchons Quincaillerie nécessaire à l'assemblage d'un poteau sur un manchon.		3.35\$	\$
UVHR4		Mini «U» en acier galvanisé 4 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		17.85\$	\$
UVHR5		Mini «U» en acier galvanisé 5 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		20.25\$	\$
UVHR8		Mini «U» en acier galvanisé 8 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		30.65\$	\$
UVHR10		Mini «U» en acier galvanisé 10 pieds. Ces poteaux servent à installer les panneaux.		38.50\$	\$
AMP/VHR		Accessoires pour /Mini «U» Sac de 100 unités (100 vis, 100 écrous, 100 rondelles)		116.00\$	\$

TOTAL DE LA SECTION A (SECTION À COMPLÉTER PAR LA FQMHR)
 \$

Reportez ce montant à la case A du sommaire de la page 14

Inscrivez ici le coût total de vos poteaux, balises et accessoires



section
B

PANNEAUX SPÉCIAUX

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
ESPHR/131 R	VOTRE ESQUISSE ICI	PANNEAU SPÉCIAL PERSONNALISÉ Aluminium 300 x 150 x 1,6mm Ingénieur prismatique (Type 1)		16.15\$	\$
ORIENTATION Paysage <input type="checkbox"/> Portrait <input type="checkbox"/>			COULEUR Noir sur fond blanc <input type="checkbox"/> Noir sur fond jaune <input checked="" type="checkbox"/> Rouge sur fond blanc <input type="checkbox"/> Vert sur fond blanc <input type="checkbox"/>		
ESPHR/133 R	VOTRE ESQUISSE ICI	PANNEAU SPÉCIAL PERSONNALISÉ Aluminium 300 x 300 x 1,6mm Ingénieur prismatique (Type 1)		23.95\$	\$
ORIENTATION Carré <input type="checkbox"/> Losange <input type="checkbox"/>			COULEUR Noir sur fond blanc <input type="checkbox"/> Noir sur fond jaune <input checked="" type="checkbox"/> Rouge sur fond blanc <input type="checkbox"/> Vert sur fond blanc <input type="checkbox"/>		

Il se peut que nous souhaitions avoir plus de détails : Merci de remplir la section ci-dessous

section
B

PERSONNE RESSOURCE

Personne ressource: _____

Téléphone: _____ Quantité: _____



section
B

PANNEAUX SPÉCIAUX

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
ESPHR/134 R	VOTRE ESQUISSE ICI	PANNEAU SPÉCIAL PERSONNALISÉ Aluminium 300 x 450 x 1,6mm Ingénieur prismatique (Type 1)		32.50\$	\$
ORIENTATION Paysage <input type="checkbox"/> Portrait <input type="checkbox"/>			COULEUR Noir sur fond blanc <input type="checkbox"/> NOIR <input type="checkbox"/> Noir sur fond jaune <input type="checkbox"/> NOIR <input checked="" type="checkbox"/> Rouge sur fond blanc <input type="checkbox"/> ROUGE <input type="checkbox"/> Vert sur fond blanc <input type="checkbox"/> VERT <input type="checkbox"/>		
ESPHR/136 R	VOTRE ESQUISSE ICI	PANNEAU SPÉCIAL PERSONNALISÉ Aluminium 300 x 600 x 1,6mm Ingénieur prismatique (Type 1)		40.95\$	\$
ORIENTATION Paysage <input type="checkbox"/> Portrait <input type="checkbox"/>			COULEUR Noir sur fond blanc <input type="checkbox"/> NOIR <input type="checkbox"/> Noir sur fond jaune <input type="checkbox"/> NOIR <input checked="" type="checkbox"/> Rouge sur fond blanc <input type="checkbox"/> ROUGE <input type="checkbox"/> Vert sur fond blanc <input type="checkbox"/> VERT <input type="checkbox"/>		

section
B

SOMMAIRE PANNEAUX SPÉCIAUX

BESOIN D'UN PANNEAU NON-RÉPERTORIÉ?

Mentionnez-nous vos préférences d'orientation, de couleurs ainsi que les éléments souhaités.
ASSUREZ-VOUS QUE LES TEXTES SOIENT EXEMPTS D'ERREURS!

TOTAL

à reporter à la **case B**
du sommaire en page 14

\$


SIGNALISATION RÉGULIÈRE

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
HRPS/144R		Signalisation premier soins 450 x 450 x 1.6mm		26.75\$	\$
HR00/144R		Casque obligatoire 450 x 450 x 1.6mm		26.75\$	\$
HRTEH/143R		Type de saut (escalier haut) 450 x 300 x 1.6mm		19.25\$	\$
HRTES/143R		Type de saut (escalier bas) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSP/143R		Type de saut (plateau) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSDS1/143R		Type de saut (double saut) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSDS2/143R		Type de saut (double saut) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSV/143R		Type de saut (vallons) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSS/143R		Type de saut (simple) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HRTSC/143R		Type de saut (creux) 450 x 300 x 1.6mm		19.75\$	\$
HPARTI/131R		Participation financière de FQMHR 300 x 150 x 1.6mm		12.50\$	\$


 section
C
SIGNALISATION RÉGULIÈRE

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
HRDD/133R		Pict. triangle jaune (débutant) 300 x 300 x 1,6 mm		14.75\$	\$
HRDI/133R		Pict. carré bleu (intermédiaire) 300 x 300 x 1,6 mm		14.75\$	\$
HRDE/133R		Pict. cercle rouge (expert) 300 x 300 x 1,6 mm		14.75\$	\$
HRS1/143R		Numéro de saut «1» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS2/143R		Numéro de saut «2» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS3/143R		Numéro de saut «3» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS4/143R		Numéro de saut «4» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS5/143R		Numéro de saut «5» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS6/143R		Numéro de saut «6» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS7/143R		Numéro de saut «7» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS8/143R		Numéro de saut «8» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$



SIGNALISATION RÉGULIÈRE

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
HRS9/143R	9	Numéro de saut «9» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS10/143R	10	Numéro de saut «10» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS11/143R	11	Numéro de saut «11» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS12/143R	12	Numéro de saut «12» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS13/143R	13	Numéro de saut «13» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS14/143R	14	Numéro de saut «14» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS15/143R	15	Numéro de saut «15» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS16/143R	16	Numéro de saut «16» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS17/143R	17	Numéro de saut «17» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS18/143R	18	Numéro de saut «18» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$
HRS19/143R	19	Numéro de saut «19» 450 x 300 x 1.6mm		21.15\$	\$

section
C

SIGNALISATION RÉGULIÈRE

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
HRKM/131R		Km		10.00\$	\$
DC/HRKM		300 x 150 x 1.6mm Chiffre HRKM / unité :		1.95\$	\$
HR240D6D/131R		Direction à suivre «À droite» 300 x 150 x 1.6mm		10.00\$	\$
HR240P6D/131R				10.00\$	\$
HR240D6G/131R		Direction à suivre «À gauche» 300 x 150 x 1.6mm		10.00\$	\$
HR240P6G/131R				10.00\$	\$
HR240D5/113R		Direction à suivre «Tout droit» 300 x 150 x 1.6mm		10.00\$	\$
HR240P5/113R				10.00\$	\$



**DÉBALLEZ VOS PANNEAUX
IMMÉDIATEMENT!**

Ne les laissez pas dans leur emballage pour une période prolongée. Profitez-en pour vérifier les quantité à l'aide du bon de livraison.



section
D

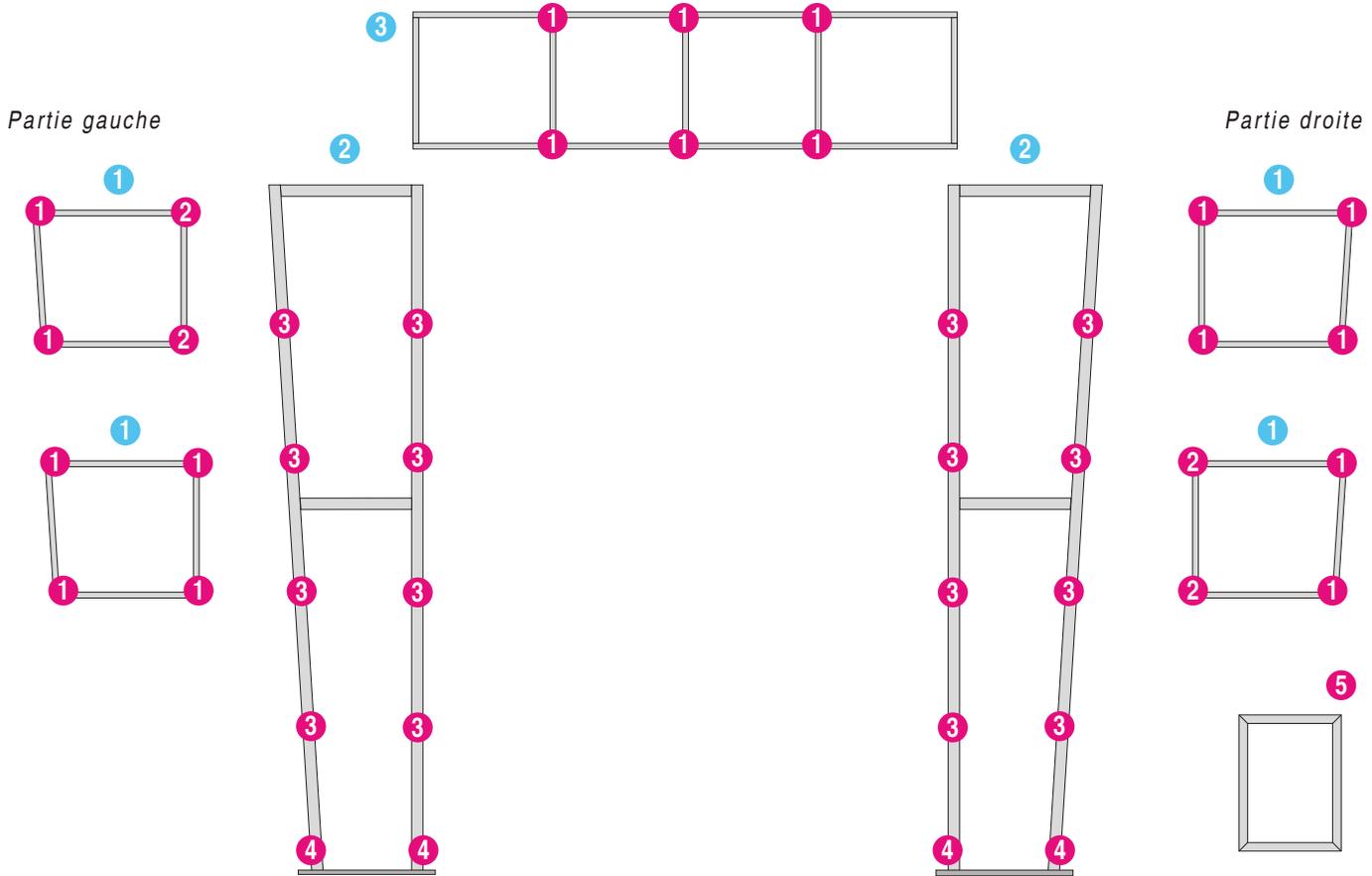
AUTRES PRODUITS

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
CF287HI		Cône 28" Bandes réfléchissantes haute intensité		32.50\$	\$
CF6		Cône 6"		5.50\$	\$
TMF30		Track marker 30" Plastique flexible		10.59\$	\$

section
E

Structure et quincaillerie

PORTAIL



Structure du portail

- 1 Cadre: 4x
- 2 Côté: 2x
- 3 Centre: 1x

Quincaillerie requise pour chaque portail

- 1 1 Boulon 5/16" x 2 1/4" | 1 Rondelle 5/16" | 1 Écrou 5/16": 18x
- 2 1 Boulon 5/16" x 3 1/2" | 1 Rondelle 5/16" | 1 Écrou 5/16": 4x
- 3 1 Boulon 5/16" x 1 1/4" | 1 Rondelle 5/16" | 1 Écrou 5/16": 32x
- 4 Trous pour ancrages 3/4" | ANCRAGES NON INCLUS: Qté requise 8x
- 5 Cadre "Flip" autocollant: 1x

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
ECPSQ		ENSEMBLE COMPLET «PORTAIL» STRUCTURE ET QUINCAILLERIE Ensemble complet du portail Acier galvanisé		5200\$*	\$

* Dû aux fluctuations du prix de l'acier, ce prix est à titre indicatif seulement.

section
E

Visuel

PORTAIL

Partie gauche

Partie droite



Visuel du portail

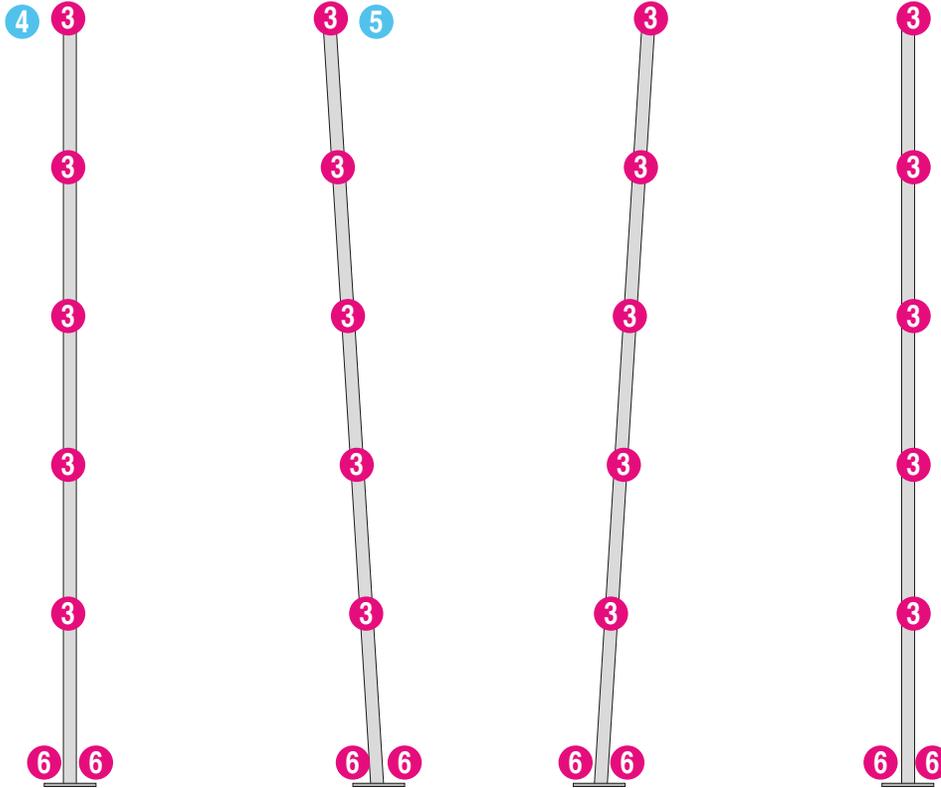
- 1V FQMHR: 2x
- 2V Slogan: 2x
- 3V Équipement: 1x
- 4V Casque: 1x
- 5V 98 dBA: 1x
- 6V Passager: 1x
- 7V Accès: 1x
- 8V Retour: 1x
- 9V Ensemble complet

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
1V		LOGO FQMHR Panneau gauche logo FQMHR		190.00\$	\$
2V		DEVISE FQMHR Panneau droite devise FQMHR		190.00\$	\$
3V		ÉQUIPEMENT Panneau gauche «Équipement obligatoire»		428.00\$	\$
4V		CASQUE OBLIGATOIRE Panneau gauche «Casque obligatoire»		428.00\$	\$
5V		MAXIMUM dBA Panneau droite «Maximum dBA» Incluant cadre « Flip »		651.00\$	\$
6V		PASSAGER INTERDIT Panneau droite «Passager interdit»		428.00\$	\$
7V		ZONE D'ACCÈS Panneau central «Zone d'accès»		495.00\$	\$
8V		ZONE DE RETOUR Panneau central «Zone de retour»		495.00\$	\$
9V		ENSEMBLE COMPLET Ensemble complet des panneaux (11 pièces) Incluant cadre « Flip »		2589\$	\$

section
F

Structure et quincaillerie

RÈGLEMENTS



Structure Règlements

- 4 Droite: 1x
- 5 Angulaire: 1x

Quincaillerie Règlements

- 3 1 Boulon 5/16" x 1 1/4" | 1 Rondelle 5/16" | 1 Écrou 5/16": 20x
- 6 Trous pour ancrages 1/2" | ANCRAGES NON INCLUS: Qté requise 8x

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
ECRSQ		ENSEMBLE COMPLET «RÈGLEMENTS» STRUCTURE ET QUINCAILLERIE Ensemble complet de l'ensemble règlements Acier galvanisé		2900\$*	\$

* Dû aux fluctuations du prix de l'acier, ce prix est à titre indicatif seulement.

section
F Visuel

RÈGLEMENTS

Gauche

Droite

10VG Recto

Verso 11VG

10VD Recto

Droite 11VD

EN PARC RÉCRÉATIF, LE PARTICIPANT S'ENGAGE À :

- 1 S'enregistrer dès son arrivée
- 2 Ne pas être sous l'effet d'alcool ou de drogues
- 3 Porter son casque en tout temps sur le site
- 4 Avoir l'équipement au complet lors de la pratique sur la piste
- 5 Ne jamais prendre de passer sur son véhicule
- 6 Circuler en 1^{re} vitesse jusqu'à l'entrée de la piste
- 7 Respecter les zones d'entrée et de sortie de la piste
- 8 Toujours faire le tour complet du circuit
- 9 Ne jamais traverser la piste à angle droit
- 10 Se retirer sur le côté de la piste lors de chute ou d'arrêt
- 11 Être respectueux envers les autres utilisateurs et l'environnement

BONNE PRATIQUE ET SOYEZ PRUDENT

FQMHR

CODE D'ÉTHIQUE

La FQMHR adhère au principe de responsabilité des utilisateurs de pistes en circuit fermé dans des conditions de sécurité optimale dans le respect de la réglementation en vigueur pour ce type de site. Et ce, afin de réduire à son maximum tout accident involontaire.

AVANT L'ACTIVITÉ :

- 1 Le participant doit s'enregistrer à l'arrivée, au bureau, au hôte ou à la commissionnaire responsable pour obtenir son véhicule de façon sécuritaire.
- 2 Le participant doit s'assurer de son véhicule et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit s'assurer de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit s'assurer de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.

A L'ENREGISTREMENT :

- 1 Le participant doit être en possession de son véhicule au site, et doit présenter le preuve de son engagement de respecter les règlements.
- 2 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.

SUR LE SITE :

- 1 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 2 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 5 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 6 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 7 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 8 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 9 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 10 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.

SUR LA PISTE :

- 1 Le participant doit respecter l'ensemble des règlements en vigueur, la réglementation en vigueur et adopter une conduite sécuritaire sur la piste.
- 2 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 5 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 6 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 7 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 8 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 9 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 10 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.

EN CAS DE BRIS MÉCANIQUE, DE SORTIE DE PISTE OU D'ACCIDENT :

- 1 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 2 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 3 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 4 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.

AUTRES CONDITIONS :

Le participant s'engage à respecter les conditions d'usage de la FQMHR. Il reconnaît que son engagement de respecter les règlements est un engagement de respecter les règlements de la FQMHR. Il reconnaît que son engagement de respecter les règlements est un engagement de respecter les règlements de la FQMHR.

FQMHR

EN PARC RÉCRÉATIF, LE PARTICIPANT S'ENGAGE À :

- 1 S'enregistrer dès son arrivée
- 2 Ne pas être sous l'effet d'alcool ou de drogues
- 3 Porter son casque en tout temps sur le site
- 4 Avoir l'équipement au complet lors de la pratique sur la piste
- 5 Ne jamais prendre de passer sur son véhicule
- 6 Circuler en 1^{re} vitesse jusqu'à l'entrée de la piste
- 7 Respecter les zones d'entrée et de sortie de la piste
- 8 Toujours faire le tour complet du circuit
- 9 Ne jamais traverser la piste à angle droit
- 10 Se retirer sur le côté de la piste lors de chute ou d'arrêt
- 11 Être respectueux envers les autres utilisateurs et l'environnement

BONNE PRATIQUE ET SOYEZ PRUDENT

FQMHR

CODE D'ÉTHIQUE

La FQMHR adhère au principe de responsabilité des utilisateurs de pistes en circuit fermé dans des conditions de sécurité optimale dans le respect de la réglementation en vigueur pour ce type de site. Et ce, afin de réduire à son maximum tout accident involontaire.

AVANT L'ACTIVITÉ :

- 1 Le participant doit s'enregistrer à l'arrivée, au bureau, au hôte ou à la commissionnaire responsable pour obtenir son véhicule de façon sécuritaire.
- 2 Le participant doit s'assurer de son véhicule et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit s'assurer de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit s'assurer de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.

A L'ENREGISTREMENT :

- 1 Le participant doit être en possession de son véhicule au site, et doit présenter le preuve de son engagement de respecter les règlements.
- 2 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit être en possession de son casque et de son équipement avant de commencer l'activité.

SUR LE SITE :

- 1 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 2 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 5 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 6 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 7 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 8 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 9 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 10 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.

SUR LA PISTE :

- 1 Le participant doit respecter l'ensemble des règlements en vigueur, la réglementation en vigueur et adopter une conduite sécuritaire sur la piste.
- 2 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 3 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 4 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 5 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 6 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 7 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 8 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 9 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.
- 10 Le participant doit porter son casque et son équipement avant de commencer l'activité.

EN CAS DE BRIS MÉCANIQUE, DE SORTIE DE PISTE OU D'ACCIDENT :

- 1 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 2 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 3 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.
- 4 Le participant doit s'arrêter immédiatement et signaler le problème à l'organisateur ou à la commissionnaire responsable.

AUTRES CONDITIONS :

Le participant s'engage à respecter les conditions d'usage de la FQMHR. Il reconnaît que son engagement de respecter les règlements est un engagement de respecter les règlements de la FQMHR. Il reconnaît que son engagement de respecter les règlements est un engagement de respecter les règlements de la FQMHR.

FQMHR

Visuel des Règlements

- 10 Règlements: 1x
- 11 Code d'éthique: 1x
- 12 Ensemble complet

Code	Visuel	Description	Quantité	Prix	Total
10VG		Panneau «Engagement» Gauche		907\$	\$
10VD		Panneau «Engagement» Droite		907\$	\$
11VG		Panneau «Éthique» Gauche		907\$	\$
11VD		Panneau «Éthique» Droite		907\$	\$
12VG		Ensemble panneaux Règlements Gauche (2 pièces)		1522\$	\$
12VD		Ensemble panneaux Règlements Droite (2 pièces)		1522\$	\$



SOMMAIRE

SECTION À REMPLIR PAR LA FÉDÉRATION

Sections		Total par section
A TOTAL de la page 3		\$
B TOTAL de la page 4 et 5		\$
C TOTAL des pages 6 à 9		\$
D TOTAL bas de la page 9		\$
E TOTAL des pages 10 et 11		\$
F TOTAL des pages 12 et 13		\$
1 Total avant taxes		\$
2 TPS (5%)	(1 x 5%)	\$
3 TVQ (9,975%)	(1 x 9,975%)	\$
4 Grand total	1 + 2 + 3	\$
5 Grand total à payer		\$

* Le transport est toujours en sus

Afin de bénéficier des subventions et d'éviter les retards de livraison, le cahier de commandes doit être dûment complété.